

Note d'informations sur le Brevet Fédéral **Baby Rugby**

Il s'agit avant tout d'une activité d'éveil ludique, sportive et conviviale permettant aussi de participer à l'éducation de l'enfant et de lui donner le goût des activités physiques dès son plus jeune âge !

Il sera composé de 3 blocs de compétences :

- Un Bloc de Compétences **BC1** orienté sur la connaissance et la prise en compte pédagogique de la **petite enfance** : ce bloc est constitué d'un parcours de 10 heures en e-learning (Contenus en cours d'élaboration par la FFR) et d'une visite en club (visite programmée entre un cadre technique et l'éducateur).
- Un Bloc de Compétences **BC2** orienté sur les **premiers pas en école de rugby** : ce bloc est constitué de 6h de présentiel + 2 h en e-learning (Contenus en cours d'élaboration par la FFR). Il sera suivi d'une visite lors d'un plateau, ou d'une visite en club.
- Un Bloc de Compétences **BC3** orienté sur la **démarche globale** d'éducation – enseignement : ce bloc est constitué de 10 h de présentiel (dont une évaluation formative) et de 2h en e-learning (Contenus en cours d'élaboration par la FFR). Il sera suivi d'une visite en club (visite programmée entre un cadre technique et l'éducateur).

Le Bloc 1 est en cours de construction, la première partie du parcours en e-learning sera accessible en fin de semaine prochaine (11 septembre), avec des explications aux formateurs.

Les Blocs 2 et 3 auront des objectifs et « contenus de formation » extraits de l'actuel Brevet Fédéral « Découverte – Initiation ».

Pour votre information : Les formateurs qui ont déjà encadré le BF INIT seront en capacité d'encadrer ces deux blocs. Nous vous préciserons ces éléments en début de semaine prochaine.

L'outil utilisé pour les parties en e-learning sera **Claroline-Connect**.

Cette organisation en 3 BC permet de **différencier** les parcours selon les **profils des participants** :

- **Un titulaire du BF INIT** pourra encadrer (mesure transitoire de 2 saisons) le « Baby Rugby » à condition que le club ne licencie que des enfants nés entre le 01/01/2015 et le 30/06/2016 (ce qui correspond à l'ancienne catégorie « moins de 6 ans »)

- **Un titulaire du BF INIT**, pour obtenir le BF « Baby Rugby » et pouvoir ainsi encadrer des enfants nés après le 30/06/2016, doit suivre le **BC1, suivi d'une visite formative en club**.

- **Un titulaire d'un autre BF (DEVE – PERF – OPTI) ou du CQP Technicien de Rugby**, pour obtenir le BF « Baby Rugby », doit suivre le **BC1** et le **BC2, suivis par la visite certificative en club** prévue dans le BC1 qui servira à certifier ces 2 Blocs de Compétences

- **Un titulaire du DEJEPS Rugby ou du CQP Moniteur de Rugby** pour obtenir le BF « Baby Rugby », doit suivre le **BC1, suivi d'une visite formative** en club.

- **Un du BPJEPS ASC Rugby ou ES Rugby** obtient l'**équivalence** du BF « Baby Rugby »

- **Un titulaire d'un diplôme et/ou d'une certification et/ou d'un concours lié à l'encadrement de la petite enfance** (à faire valider par le département formation des encadrements sportifs de l'INEF), pour obtenir le BF « Baby-Rugby », doit suivre le **BC2, suivi par une visite certificative** lors d'un plateau « premiers pas en école de rugby »

- **Une personne sans aucune formation** doit suivre les **BC 1 – 2 et 3 avec les processus de certification** précisés plus haut.

Le formateur administrateur régional du brevet Fédéral Baby Rugby sera :

Vincent Gachon, le Conseiller Rugby de Ligue en charge de la formation.

06 37 58 52 27 – vincent.gachon@rugbycentre.fr

N'hésitez pas à le contacter pour des renseignements complémentaires.